

## Limousin



La Région (départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse) compte actuellement 720 000 habitants et participe au PIB national à hauteur de 17 Md€ (un peu moins de 1 % du PIB français).

Le Limousin bénéficie d'un environnement exceptionnel et d'une situation géographique privilégiée

En exergue des enjeux traditionnels liés aux infrastructures routières de transport (autoroutes, routes) qui ont été très fortement déployées par l'Etat depuis plus de vingt ans (gratuité de l'autoroute A20, finalisation du tracé de l'A89 reliant Bordeaux à Clermont-Ferrand), la région s'est très rapidement attachée à développer une infrastructure numérique haut-débit visant la desserte de l'ensemble de la population limousine. L'accompagnement de la Caisse des Dépôts a permis d'aboutir à une Délégation de Service Public (DSP) couvrant 100% de la population et le Limousin a ainsi pris une avance significative en matière d'infrastructures haut-débit par rapport aux autres régions métropolitaines.

Le projet de LGV – inscrite dans le Grenelle 1 de l'environnement – reliant Poitiers à Limoges en 2017 devrait renforcer l'accessibilité du territoire.

Région la plus âgée de France, le Limousin doit faire face à court terme à un enjeu d'accueil et de maintien à domicile des personnes âgées. La construction et surtout la réhabilitation des établissements constituent un axe d'intervention publique prioritaire.

La fragilité de l'économie agricole, prépondérante en Limousin, implique le renforcement des industries existantes. A cet égard la création des pôles de compétitivité « CERAMIQUE » (céramiques industrielles et porcelaines qui fédèrent 5 140 salariés et 300 chercheurs) et « ELOPSYS » (photonique et micro-ondes qui rassemblent 7 300 emplois et 1 100 chercheurs) contribue directement à la mise en valeur des compétences développées par des entreprises emblématiques de la région (Legrand, Photonis, A Novo, Thalès, Radiall, Saint-Gobain, Snecma, Imeris, Air liquide, les Porcelainiers Bernardaux, Doralaine...).

Le Limousin veut mettre en valeur une économie résidentielle basée sur l'attractivité du rural et la qualité de vie, permettant d'enrayer la baisse du nombre de ses habitants et privilégiant ainsi des projets d'activités tertiaires, notamment dans le tourisme et les services de proximité. A titre illustratif, le département de la Creuse souhaite aborder le vieillissement de la population comme une opportunité de développement (projet domotique avec « Legrand », innovation en termes d'accompagnement) et devenir une référence dans ce secteur.

Afin de renforcer l'attractivité du territoire, la région s'est investie dans le développement économique en favorisant l'immobilier d'entreprise par le biais notamment d'outils patrimoniaux (SAS, SEM) et la création d'entreprises (Capital risque, APH). Plus récemment, l'émergence de projets « énergies renouvelables » traduit clairement une volonté des collectivités locales de bénéficier de nouvelles ressources pour accompagner le développement de leurs territoires.

## Développement économique / Entrepreneuriat

La **plateforme** « Limousin Investissement » a tenu sa 8<sup>e</sup> réunion en octobre 2010 pour l'instruction de 23 dossiers.

Le **FSI** est intervenu en mai 2010 via le Fonds Bois au capital de la société « Farges » à Egletons (Corrèze) pour 1,2 M€ aux côtés du Crédit Agricole (200 K€). Cette scierie dispose d'une machine de transformation unique en Europe (3 machines identiques dans le monde) et constitue l'une des entreprises majeures de la plateforme d'excellence dans la filière bois et de l'éco construction en France.

En déclinaison des partenariats établis avec la direction régionale, le Conseil général de la Corrèze a confirmé son implication dans sa décision de poursuivre pour la 3<sup>e</sup> année son implication financière dans le **Dispositif Local d'Accompagnement** (DLA). Le Conseil général de la Creuse a voté son engagement financier et donné son accord pour être signataire de la convention cadre au côté de l'Etat, la Caisse des Dépôts et la région Limousin. Enfin, la Région Limousin, signataire des conventions triennales aux côtés de la direction régionale et de l'Etat depuis la mise en place du dispositif, poursuit son implication financière auprès de l'ensemble des structures qui portent la mission.

La direction régionale a participé en avril 2010 au salon de la création et de la reprise en Limousin, Créalim (2 000 participants). Les 3 et 4 juin 2010, le Séminaire France Active s'est déroulé à l'Hôtel de région à Limoges. A été signée à cette occasion la convention d'application 2010 entre la Caisse des Dépôts et France Active. A également eu lieu, le 3 juin, la signature entre la Caisse des Dépôts, la Ville de Guéret et la Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury, d'un partenariat qui décline l'ensemble des axes d'interventions en matière de développement économique, d'économie sociale et solidaire, de mécénat et de numérique. En déclinaison, la direction régionale a redoté le **fonds de prêts d'honneur** de l'association Guéret-La Souterraine Initiative. Dans le cadre du soutien au développement de l'activité des APH, la direction régionale a poursuivi son aide à la mise en place opérationnelle du fonds de transmission porté par la Coordinations régionale FIR en partenariat avec le Réseau Entreprendre Limousin (REL).

De plus, la direction régionale a soutenu en fin d'année le concours régional Initiateurs du Demain qui récompense de jeunes créations dans 4 catégories (Artisanat/commerce – Dynamiques rurales – Economie sociale – Dynamiques urbaines).

Enfin, concernant le **développement haut et très haut débit**, la direction régionale participe au comité de pilotage du schéma directeur THD de la Communauté d'agglomération de Brive.

## Immobilier / Logement / Ville

L'activité des **prêts Habitat et Politique de la Ville** à fin d'année 2010 (109 M€) est stable par rapport à 2009 (108 M€). Elle est réalisée en priorité sur le segment «développement du parc social» (65 M€ de prêts signés) qui prend en compte les opérations en VEFA (30 000 logements rachetés par les OLS au niveau national) réalisées par les bailleurs et les décalages de chantier de l'année 2009. Concernant la politique de la ville, 23 M€ de contrats ont été signés dont 12 M€ au titre des éco-prêts. Enfin le secteur des « populations fragilisées » connaît un net recul en 2010 avec 24 M€.

La mise en œuvre des projets **d'investissement** en 2010:

- **Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Limoges** (Landouge) : ce projet, engagé en 2008 avec une participation de Caisse des Dépôts globale de 552 K€ (45 % des fonds propres), sera livré début 2011
- **Village vacances de Meyrignac l'Eglise** (Corrèze). Le projet est aujourd'hui finalisé et le cadre juridique a été signé le 22 Avril 2010 (CPI, bail, protocole, statuts, mandat de gestion). La livraison de la résidence est prévue le 30 juin 2011 au plus tard. A la fin de l'année 2010, 45 chalets étaient construits (sur 71).
- **EHPAD du « Mas Rome »** à Limoges : à la demande de la Ville de Limoges, la Direction Régionale instruit un nouveau projet d'EHPAD aux côtés de la Société d'Equipement du Limousin (SELI, SEM d'aménagement de l'agglomération de

limoges). Passé en accord CROSMS en Août 2008, l'Etablissement aura une capacité de 88 lits et sera géré par le CCAS de la Ville de Limoges. (Coût d'opération prévu : 10 M€). L'étude du cabinet PROAGIS rendu en octobre 2009 a montré la nécessité d'étudier un nouveau bilan (R+1 au lieu de R0) et la possibilité d'une optimisation des budgets de fonctionnement (gestion CCAS Limoges). Le cabinet PROAGIS a été de nouveau missionné pour accompagner une demande de subvention CNSA. Perspectives 2011 : bouclage économique définitif et obtention du PC purgé.

- **Croix-Rouge Française** : La Croix-Rouge Française souhaitait renouveler son patrimoine immobilier devenu inadapté, notamment l'actuel Institut de Formation en Soins Infirmiers. A cette fin, l'association a étudié aux côtés de la direction régionale la construction d'un bâtiment regroupant l'ensemble de ses centres de formation (écoles infirmières, kinésithérapeutes...) sur la zone d'activité Sud Limoges de Romanet (voir ci-dessous).

- **Centre de traitement de l'obésité** à Saint-Yrieix-la-Perche : il a pour ambition d'offrir un accueil en hospitalisation complète (ou de jour) aux patients atteints d'une obésité sévère, selon un traitement individualisé propre à chaque stade de la pathologie. Sa capacité est prévue pour 52 lits et sa localisation à Saint-Yrieix-la-Perche (20 kms sud Limoges) lui permettra de créer un partenariat avec l'hôpital local Jacques Boutard. Le bilan d'investissement est évalué à 8 M€. Le début des travaux est prévu pour le mois d'avril 2011 et l'ouverture du centre est espérée, au plus tard, en juillet 2012.

---

### Universités / économie de la connaissance

L'année 2010 a été marquée par deux étapes :

- l'aboutissement de l'étude du **schéma directeur d'immobilier et d'aménagement de l'Université de Limoges** menée par la SCET. Le schéma directeur a apporté à l'université un éclairage sur l'état de son patrimoine et sa performance énergétique, en vue de la planification de travaux d'adaptation et d'amélioration. La présentation de scénarios a contribué à lancer le débat sur les options de redéploiement à envisager, pour adapter l'immobilier à l'évolution des modes d'enseignement et surtout combler le déficit de locaux dédiés à la recherche et à l'activité.

- La Caisse des Dépôts participe au capital de la **fondation de l'Université de Limoges** (20 K€) dont l'objectif est de favoriser le rapprochement de l'Université de Limoges avec les entreprises en soutenant et promouvant la recherche, en développant l'innovation et la création d'entreprises et en renforçant son attractivité à l'internationale. Ce projet qui se concrétise de façon concomitante avec le projet de «**Plateforme Innovation Limousin**», co-labelisé par le pôle de compétitivité ELOPSYS et le Pôle Européen de la Céramique PEC, contribuera à dynamiser les projets locaux innovants.

---

### Environnement / développement durable

Les énergies renouvelables en Limousin enregistrent un fort développement porteur de perspectives importantes notamment au titre de la filière **biomasse**

Le projet de **méthanisation ABIODIS** (1<sup>re</sup> tranche de 2,8 MWe à Guéret) a conduit à la création, le 28 mai 2010, de la société ABIODIS CREUSE SAS dont la Caisse des Dépôts détient 46 %, qui sera propriétaire de l'ensemble des autorisations, de contrats d'approvisionnement et de ventes de chaleur.

---

### Mandats

**Métier bancaire** : l'encours moyen annualisé des notaires à fin octobre progresse de 10,6% de 2009 à 2010 (184 M€ contre 166 M€). Mais la reprise du marché immobilier n'est pas encore affirmée : la plupart des études réalisent actuellement un rattrapage des transactions qui n'ont pu être finalisées depuis deux ans. Leur chiffre d'affaires est comparable à 2008 mais basé sur un nombre plus important de transactions et de moindre valeur.

S'agissant des mandataires judiciaires, l'encours moyen annualisé a cru de 1,3 % de 2009 à 2010 (34 M€), mais les dépôts ont chuté de quasiment 10 % entre juin et octobre 2010. Le nombre de dossiers impécunieux augmente du fait de la pauvreté croissante des actifs des entreprises.

En ce qui concerne les huissiers de justice, le nombre d'études est passé de 29 à 28 en 2010, suite à la création d'une SELARL en Haute Vienne ; et celui des clients de la Caisse des Dépôts de 21 à 19. Les encours ont progressé de 1,1 % sur un an malgré la clôture des comptes d'une importante étude de Tulle.

Quant aux institutionnels d'intérêt général, les encours moyens annualisés ont chuté de 21,9 % en 2010, les titres de 22,6 %. Sur les 32 M€ d'encours, plus de 21 M€ sont détenus par une seule SEM, la SELI. Par ailleurs, deux bailleurs sociaux se partagent 7 M€ sur les 8,7 détenus par les IIG.

**Fonds de cohésion sociale** : des réunions de suivi ont été organisées avec la CCAS Ville de Limoges, le Secours Populaire de la Haute-Vienne et la Mission Locale de Tulle. Concernant le microcrédit professionnel, un fonds de garantie TPE de 77 K€ doté en janvier 2010 à 50 % par la Caisse des Dépôts a été créé pour une intervention sur le territoire de Limoges Métropole aux côtés de Limousin Actif dans la perspective de la mise en place d'un plan de revitalisation économique suite à la fermeture du site industriel de FERRO.

**Nacre** : Nacre s'est mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans la totalité des phases (Conventionnement avec 15 opérateurs). Au 31/10/2010, 199 notifications de prêts ont été réalisées pour un objectif de 280 qui sera quasiment atteint à fin 2010. En avril 2010 a été officialisée la déclinaison régionale du protocole de partenariat Nacre entre l'Etat (Préfecture de la région Limousin) la Caisse des Dépôts et la Fédération bancaire française (Comité local du Limousin).

**Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique** : le FIPHFP est représenté par le Délégué Régional au Handicap (DIH) qui assure le secrétariat du Comité Local, organe de gouvernance locale du FIPHFP présidé par le Préfet de région. 5 conventions ont été à ce jour engagées pour 1,3 M.

### 1<sup>er</sup> partenariat national entre la Croix Rouge Française et la Caisse des Dépôts visant à constituer un pôle de formation sanitaire et sociale unique en Limousin

C'est au Sud de Limoges, sur un terrain bâti situé dans la ZA Romanet, que verra le jour le premier pôle régional de formation de la Croix-Rouge. Le soutien de la Caisse des Dépôts, qui noue au travers de ce projet le premier partenariat national avec la Croix Rouge, rend possible cette opération immobilière emblématique. L'implantation dans un lieu unique d'un pôle complet de formations, permettra à la Croix-Rouge de regrouper à Limoges l'ensemble de ses écoles réparties sur plusieurs sites en Haute-Vienne : un institut de formation en soins infirmiers, un institut de formation en masso-kinésithérapie, une école d'assistantes de services sociaux ainsi que des cycles de formations préparatoires et d'orientations. Le projet, qui bénéficie de l'appui de la municipalité répond pleinement à la volonté des pouvoirs publics de structurer les établissements existants en véritables pôles d'excellence sanitaire, médico-sociaux et sociaux.

Le programme de construction des locaux d'enseignement de la Croix-Rouge, qui sera réalisé sous contrat de promotion immobilière par Icade G3 A PROMOTION, prévoit la réhabilitation et la réutilisation d'un bâtiment existant. Avec une surface d'environ 3500 m<sup>2</sup>, répartis sur deux niveaux, une capacité d'accueil de 700 étudiants, un amphithéâtre de 250 places, la Croix-Rouge bénéficiera d'un centre de formation cohérent. La Caisse des Dépôts participe à hauteur de 45% à l'investissement aux cotés de la Croix-Rouge (45 %) et de la Mutualité Française Limousine (10 %). Le montant de l'investissement de 3,3 M€ est financé en fonds propres à hauteur de 1,3 M€ et de 2 M€ d'emprunt bancaire. Le projet de Limoges est suivi avec attention par la direction nationale de la Croix-Rouge qui considère ce partenariat innovant comme une nouvelle voie pour le montage d'opérations immobilières. Son ouverture est prévue pour août 2011.

